Pièces à fournir par les futurs époux Epoux 1 Epoux 2 1 extrait d'acte de naissance avec toutes les mentions marginales de moins de 3 mois à la date du dépôt, de moins de 6 mois s'il a été délivré dans un territoire ou département d'outre-mer ou dans un consulat. L'acte de naissance n'a pas à être produit lorsque le mariage est célébré dans la commune de naissance. Pour les français nés à l'étranger, faire la demande au service central d'état-civil du ministère des affaires étrangères, 44941 Nantes Cedex 9. Les personnes nées dans les D.O.M-T.O.M doivent demander l'acte à la mairie du lieu de naissance, ou au service d'état-civil d'outre-mer, 27, rue Oudinot, 75007 PARIS. Justificatif de domicile ou de résidence : quittance EDF, téléphone, eau, impôt locaux, foncier, quittance de loyer ... Pièce d'identité : Carte d'identité, passeport, ... 1 certificat du notaire s'il est fait un contrat de mariage. Si les futurs époux ont à légitimer des enfants, il est indispensable qu'ils en préviennent à l'avance l'officier d'état-civil, en lui remettant un acte de naissance des enfants reconnus. Liste des témoins (2 au minimum) délivrée par la Mairie + Carte d'identité **Veuf-Veuve** 1 acte de décès du conjoint ou 1 acte de naissance portant la mention du décès ou une fiche individuelle d'état-civil portant la mention. Pour les personnes de nationalité étrangère : 1 extrait d'acte de naissance (datant de moins de 6 mois à la date du mariage) en original et la traduction visés soit par le consulat ou l'ambassade, soit par un traducteur juré près de la Cour d'appel, ou un extrait plurilingue. 1 certificat de capacité matrimoniale délivré par le consulat ou l'ambassade

1 certificat de coutume délivré par le consulat ou l'ambassade

étrangère pour le régime matrimonial

1 attestation qu'il a été fait le cas échéant un acte de désignation d'une loi



MAIRIE DE SAINT-SAUVEUR-VILLAGES

LE GUIDE DES FUTURS ÉPOUX

Se dire Oui

FORMULAIRES POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER

Renseignements à remettre au bureau de l'état-civil

Le Mariage doit être célébré à la mairie de						
Le	à	heures				
Mariage religieux	Oui □	Non □				
Renseignements communs aux époux						
Futur domicile conjugal prévu :						
Commune ⁽¹⁾ :						
Département ou pays (2):						
Adresse :						
Contrat de Mariage	Oui 🗆	Non □				
Choix d'une loi étrangère pour le régime matrimonial : Oui □ Non □ qui sera signé, qui a été signé le :						
Chez Maître						
Notaire à						
Publication dans la presse	Oui 🗆	Non □				
Nombre d'enfants à légitimer par le pr	ésent mariage : _					
Nom	Prénor	m				
Né(e) le	à					
Nom Prénom		m				
Né(e) le	à					
Nom	Prénom					
Né(e) le	à					
Produire l'acte de naissance de ces enfants s'ils ne sont pas nés dans la commune du mariage.						
Livret de famille de parents célibataire	es Oui 🗆	Non □				
(1) : Indiquer l'arrondissement pour F	aris, Lyon, Marseille					

(2) : Département métropolitain : Code ou nom en clair. DOM-TOM ou pays étranger : nom en clair

Liste des témoins du mariage

EPOUX 1

EPOUX 2

2 TEMOINS MAJEURS sont obligatoires, les 3ème et 4ème sont facultatifs

Nom :	Nom :	
Nom marital :	Nom marital :	
Prénoms :	Prénoms :	
Profession :	Profession :	
Domicile :	Domicile :	
	Age :	
Nom :	Nom :	
Nom marital :	Nom marital :	
Prénoms :	Prénoms :	
Profession :	Profession :	
Domicile :	Domicile :	
Age :	Age :	

PIÈCES D'IDENTITÉ À PRÉSENTER

Cette feuille doit être remplie très lisiblement si possible par les intéressés eux-mêmes afin d'éviter des erreurs dans la rédaction de l'acte.

CONDITIONS

Les témoins devront être âgés de 18 ans révolus, sans distinction de sexe, les dames devront indiquer leur nom de jeune fille et leur nom d'épouse.

Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble ; le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage, si en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement.

Un mineur peut être témoin, s'il est émancipé soit par le mariage, soit par décision du juge d'instance.

Renseignements relatifs à l'époux 2

Nom :				
Prénom :				
Né(e) le :/ à				
Nationalité à la date du mariage :				
Profession :				
Activité de l'établissement :				
Employé en qualité de				
Salarié de l'État ou des Collectivités locales □ Autre salarié □ à son compte □				
Situation antérieure au mariage :				
Célibataire Veuf de (1)				
Divorcé □ depuis le				
Domicilié à (2)				
Résidant (3)depuis au moins un mois				
Fils de				
Né àle				
Domicilié à				
Profession ou décédé le				
Activité de l'établissement				
Employé en qualité de				
Salarié de l'État ou des Collectivités locales □ Autre salarié □ à son compte □				
Et de				
Né(e) le :/ à				
Nationalité à la date du mariage :				
Profession:				
Activité de l'établissement :				
Employé en qualité de				
Salarié de l'État ou des Collectivités locales □ Autre salarié □ à son compte □				
Mariés le à				

- (1) Nom et prénom du précédent conjoint
- (2) Adresse complète
- (3) Facultatif

Attestation Epoux 1

En application des articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal, sera puni d'un à deux an(s) d'emprisonnement et de 15 000€ à 30 000€ d'amende, quiconque aura établi ou se sera fait délivrer indûment une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, aura falsifié une attestation ou un certificat originairement sincère ou aura fait usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

	Je soussigné(e) ⁽¹⁾		
	Né(e) le	à	
Atteste	☐ avoir mon <i>domicile</i>	* sis ⁽²⁾	
	Depuis le		
	□ avoir ma résidence	* sise ⁽²	
	Depuis le	ju	squ'au
	☐ exercer la professio	<i>n</i> de	
	☐ être <i>célibataire</i>	□ être veuf(ve)	□ être <i>divorcé(e)</i>
	□ ne pas être <i>remarié</i>	6(e)	
	Fait à _ Signatu		le

- (1) Nom en majuscule et prénom.
- 2) Adresse complète.
- (3) ⊠ Cocher les cases utiles.
 - Joindre un justificatif : quittances EDF, téléphone, loyer ...

Renseignements relatifs à l'époux 1

Nom :				
Prénom :				
Né(e) le :/ à				
Nationalité à la date du mariage :				
Profession :				
Activité de l'établissement :				
Employé en qualité de				
Salarié de l'État ou des Collectivités locales □ Autre salarié □ à son compte □				
Situation antérieure au mariage :				
Célibataire □ Veuf □ de (1)				
Divorcé □ depuis le				
Domicilié à (2)				
Résidant ⁽³⁾				
Fils de				
Né à				
Domicilié à				
Profession				
Activité de l'établissement				
Employé en qualité de				
Salarié de l'État ou des Collectivités locales	☐ Autre salarié ☐ à son compte ☐			
Et de				
Né(e) le :/ à				
Nationalité à la date du mariage :				
Profession:				
Activité de l'établissement :				
Employé en qualité de				
Salarié de l'État ou des Collectivités locales	☐ Autre salarié ☐ à son compte ☐			
Mariés le	à			

- (1) Nom et prénom du précédent conjoint
- (2) Adresse complète
- (3) Facultatif

Attestation Epoux 2

En application des articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal, sera puni d'un à deux an(s) d'emprisonnement et de 15 000€ à 30 000€ d'amende, quiconque aura établi ou se sera fait délivrer indûment une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, aura falsifié une attestation ou un certificat originairement sincère ou aura fait usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

	Je soussigné(e) ⁽¹⁾	
	Né(e) le à	
tteste	avoir mon <i>domicile</i> sis ⁽²⁾	
	Depuis le	
	☐ avoir ma <i>résidence</i> sise ⁽²	
	Depuis le	_jusqu'au
	☐ exercer la <i>profession</i> de	
	☐ être <i>célibataire</i> ☐ être <i>veuf(ve)</i>	□ être <i>divorcé(e)</i>
	□ ne pas être <i>remarié(e)</i>	
	Fait à Signature	le

- (1) Nom en majuscule et prénom.
- (2) Adresse complète.
- (3)

 Cocher les cases utiles.
 - Joindre un justificatif: quittances EDF, téléphone, loyer...